

## Top départ pour intégrer le bois de récupération dans le mix énergétique du réseau de chaleur du Grand Reims et atteindre 90 % d'énergie renouvelable dès 2022

Jeudi 23 septembre 2021. Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims et Yann Rolland, Directeur Général ENGIE Solutions Villes & Collectivités ont procédé à la pose de la première pierre du chantier pour intégrer le bois de récupération (bois de classe B) dans le mix énergétique de la chaufferie du réseau de chaleur urbaine implantée à Reims, dans un secteur à forte densité de Reims, le quartier Croix-Rouge. Il s'agit du plus grand projet de chaufferie bas carbone du Grand Est et de l'un des plus importants de France. Ce dernier totalise 21,45 M€ HT. Deux ans après l'annonce par le gouvernement des 25 mesures en faveur des réseaux urbains, considérés comme des leviers majeurs de la transition énergétique, le passage au bois B à Reims devient concret.

A l'horizon 2022, la valorisation de cette nouvelle source d'énergie permettra au réseau de chauffage urbain de Reims de produire une chaleur d'origine renouvelable à hauteur de 90 %. Cette opération d'ampleur, d'un montant de 19,8 M€ HT, exemplaire à la fois sur le plan écologique, économique et social, est assortie d'une extension du réseau de chaleur pour desservir le quartier des Châtillons. Le coût de ce deuxième chantier conduit en parallèle est estimé à 1,65 M€ HT. Ce changement de dimension pour le réseau de chauffage urbain de Reims, portant le nombre de ses bénéficiaires de 17 000 à près de 20 000 équivalents logements, repose sur un partenariat avec le bailleur Plurial Novilia.

Cette opération autour du bois B s'inscrit pleinement dans le projet de territoire du Grand Reims. L'intégration durable du réseau de chaleur dans le tissu urbain rémois et le recours à des énergies renouvelables et de récupération contribuent notablement à l'atteinte des objectifs environnementaux du Grand Reims, à la réalisation du Plan de Protection de l'Atmosphère et sa stratégie bas carbone établie à l'horizon 2026.

### Vers la neutralité carbone du Grand Reims

Ce projet ambitieux, soutenu à hauteur de 8,97 M€ par l'Ademe et le FEDER (\*), résulte de la volonté commune du Grand Reims, de la ville de Reims et d'ENGIE Solutions de verdir le réseau de chaleur rémois et ainsi, d'agir sur la qualité de l'air du territoire.

Exploité à travers une délégation de service public par Soccram, filiale locale d'ENGIE Solutions, ce dernier fournit actuellement chauffage et eau chaude sanitaire à l'équivalent de 17 000 logements, majoritairement à partir de l'incinération des déchets du Centre de Valorisation Énergétique (C.V.E)

Remival et du bois plaquette (bois déchiquetés issus de résidus d'exploitation forestière, de sous-produits de l'industrie du bois).

Le taux actuel d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) de 60 % du réseau de chaleur sera porté d'ici fin 2022 à 90 % grâce au projet d'intégration du bois de récupération. Pour cela, il a été nécessaire d'adapter la chaufferie existante.

(\*) FEDER : Fonds européen de développement régional

## Un choix exemplaire : transformer un bois privé de débouché en ressource énergétique

En décidant la construction d'un générateur utilisant le Bois B à l'emplacement même du dépôt de charbon de la chaufferie urbaine de Croix-Rouge, la communauté urbaine du Grand Reims témoigne d'une ambition forte. Avec l'appui de partenaires, cette dernière écrit une nouvelle page dans l'histoire d'un équipement mis en place en 1973 par la ville de Reims, en évolution permanente depuis son entrée en service.

L'ajout du bois B, un bois de récupération faiblement traité, issu des déchets d'ameublement, de commerces et de chantier, parmi les sources de production de chaleur du réseau du Grand Reims, est exemplaire à plus d'un titre.

- **Projet de verdissement du Grand Reims le plus important à moyen terme**  
L'efficacité environnementale sera exemplaire avec un taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) porté à 90 % fin 2022.
- **Amélioration de la qualité de l'air**  
Un équipement tel que la chaufferie urbaine est contrôlé 24H/24H, doté de filtres et répond à des normes réglementaires très exigeantes et évolutives, à l'obligation d'adopter les meilleures technologies disponibles. L'arrêt définitif de l'utilisation du charbon correspond à une diminution des émissions atmosphériques. Ainsi, l'émission :
  - > de CO<sub>2</sub> sera divisée par 6 (15 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an ou l'équivalent de 10 000 véhicules en circulation en moins)
  - > d'oxyde de soufre sera divisée par 8,
  - > d'oxydes d'azote sera divisée par 2,5,
  - > de poussières (particules fines) sera divisée par 5.
- **Création sur le territoire rémois d'une filière de recyclage en circuit court avec une vingtaine d'emplois, directs et indirects, à la clé** (estimation Ademe)  
La mise en place d'une chaufferie pour un bois de récupération instaure dans le territoire rémois une solution de valorisation pour un déchet local qui est stocké et n'est plus transformé, recyclé. La Soccram, gestionnaire de la chaufferie, a estimé que 50 % de la fourniture de l'énergie du futur générateur proviendra de bois collecté dans un rayon de 50 km autour de Reims. Ce dernier s'offrira une seconde utilité en devenant source de production de chaleur au service de logements, bâtiments communaux, établissements scolaires, commerces, bureaux, du CHU, d'une partie des locaux universitaires (UFR Droit et Lettres, Pôle Santé), ...  
Précisons que la chaufferie utilise déjà, pour l'un de ses générateurs, du bois plaquette, dit de catégorie A, provenant d'un rayon de 100 km autour de Reims (forêts). Les parties prenantes maintiennent cet approvisionnement.
- **Maîtrise des coûts pour un nombre d'abonnés supérieur, implantés à Croix-Rouge, Hauts-de-Murigny et, fin 2022, aux Châtillons**  
Les abonnés du réseau de chaleur du Grand Reims, bailleurs sociaux, ville de Reims, organismes publics et privés, bénéficient de la garantie d'un prix de la chaleur maîtrisé et d'une TVA réduite alors que nous connaissons un contexte de hausse des coûts des diverses énergies. Le nombre d'abonnés va augmenter, passant de 17 000 équivalent logements à près de 20 000, ce qui représente une proportion élevée de la population de Reims.  
Le déploiement du réseau aux Châtillons va bénéficier aux logements collectifs et aux deux résidences Kerguelen gérées par Plurial habitat, à des bâtiments de la Ville (Maison de quartier, 5 écoles, 3 équipements sportifs, 1 salle municipale), du Département de la Marne

(collège, Aide sociale à l'enfance), de la FEHAP (Fédération de référence du secteur privé solidaire en Santé).

## Planning à court terme

En décembre 2020, le Conseil Communautaire du Grand Reims a voté à l'unanimité l'avenant 24 de la Délégation de Service Public en faveur du verdissement du réseau de chaleur rémois. Depuis, la communauté urbaine du Grand Reims, la ville de Reims et ENGIE Solutions avancent conjointement pour la réalisation de ce projet :

- Printemps / Eté 2021 : début des phases de démolition et de terrassement sur le site de la chaufferie Croix-Rouge
- Début 2022 : livraison et assemblage des générateurs biomasse (pour la combustion de bois B)
- Début 2022 : travaux de voirie pour le raccordement des nouveaux abonnés aux Châtillons
- Automne 2022 : mise en service des installations avant le démarrage de la saison de chauffe

*« L'intégration du bois de récupération dans le mix énergétique du réseau de chaleur du Grand Reims est une traduction concrète de la capacité de nos équipes à imaginer les solutions les plus vertueuses au service des décideurs, des habitants et du dynamisme local »* affirme **Yann Rolland, Directeur Général ENGIE Solutions Villes & Collectivités**. *« C'est une fierté d'accompagner un territoire pionnier dans la transition vers un monde neutre en carbone à travers ce projet emblématique. »*

*« Recomposée à l'été 2020, la Communauté urbaine que j'ai à nouveau l'honneur de présider entame une nouvelle période de six ans avec une ambition renforcée, celle de créer de nouvelles impulsions pour accélérer le développement durable de notre territoire. Notre projet de territoire est désormais de faire du Grand Reims un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transition énergétique. L'évolution du réseau de chauffage urbain Croix-Rouge est emblématique de notre capacité à mobiliser les acteurs clés, implantés sur notre territoire et au-delà, en faveur de l'excellence environnementale, au final, pour le bien-être de nos habitants. »*

**Catherine Vautrin, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims**

### Chiffres clés du réseau de chaleur rémois, fin 2022

- Un taux d'ENR&R de **90 %** à l'horizon 2022
- Emissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) divisées par **6**, réduit à 26 g de CO<sub>2</sub>/kWh
- **32** km de réseau
- **70** points de livraison
- **140** MW de puissance installée
- Près de **20 000** équivalents-logements raccordés au réseau

## Sommaire

**A propos d'ENGIE Solutions** p. 5

**A propos de la communauté urbaine du Grand Reims** p. 6

**A propos de Plurial habitat** p. 7

**Vidéo sur le projet de décarbonation de la chaufferie Croix-Rouge et de l'extension du réseau de chauffage urbain de Reims** : sur le site [grandreims.fr](https://www.grandreims.fr) ([ici](#))

© Visu Com-Artech'drone-Grand Reims-ENGIE Solutions- PLURIAL NOVILIA



**Chaufferie urbaine Croix-Rouge, un site en innovation constante**  
(Eté 2021 ©Visu Communication)

## A propos d'ENGIE Solutions

### Contact Presse :

**ENGIE Solutions** : Cécile de Bentzmann – 06 03 18 97 73 – [cecile.de-bentzmann@engie.com](mailto:cecile.de-bentzmann@engie.com)

### ENGIE Solutions

ENGIE Solutions accompagne les villes, les industries et les entreprises du secteur tertiaire dans la réalisation de leur transition vers la neutralité carbone, en les aidant à consommer moins d'énergie et une énergie plus verte et décarbonée.

Les activités d'ENGIE Solutions concentrent les compétences du groupe ENGIE en France en ce qui concerne les réseaux de chaud et de froid, la production sur site d'électricité et de chaleur (photovoltaïque et cogénérations/chaufferies), la mobilité décarbonée (électrique, bioGNV et hydrogène), l'éclairage public et les services d'exploitation / maintenance et d'efficacité énergétique.

En France, ENGIE Solutions s'appuie sur plus de 15 000 collaborateurs et réalise 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com>



### Le bois énergie représente la première source de chaleur renouvelable en France

Et la biomasse ? Le bois énergie (par ex : plaquettes forestières, connexes de scierie...), est un co-produit de la filière bois d'œuvre et du bois d'industrie. Il contribue à une gestion durable de la forêt via des pratiques sylvicoles encadrées, comme des coupes d'éclaircies par exemple. Le bois énergie provient aussi de filières de recyclages (ex : broyats de palettes). Issu de filières locales, le bois énergie contribue ainsi au développement de l'emploi au sein de la filière Bois en France.

Les émissions des chaufferies collectives et industrielles biomasse sont étroitement surveillées et bénéficient de systèmes de traitement de fumées performants pour capter les polluants (Nox, SO<sub>2</sub>, poussières). La maîtrise de ces émissions passe par le choix de techniques de combustion performantes, la sélection de combustibles de bonne qualité, et surtout, le traitement des fumées avant leur rejet dans l'atmosphère (filtre à manche ou dépoussiéreur). L'ensemble des chaufferies exploitées par ENGIE Solutions sont soumises à une réglementation stricte et à des contrôles réguliers de la part des autorités publiques.

Première source de chaleur renouvelable en France, le bois énergie contribue aux objectifs de décarbonation et s'inscrit dans la trajectoire de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).

### À propos de Soccram

Soccram (filiale locale d'ENGIE Solutions) est la société dédiée à la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur du Grand Reims.



## À propos de la communauté urbaine du Grand-Reims

Ancrée dans le paysage urbain de Reims depuis 1973, à l'entrée Sud de la ville, la cheminée de la chaufferie urbaine Croix-Rouge est désormais un repère pour les habitants et les automobilistes. Elle est sur le point de devenir également le marqueur de l'ambition forte de la communauté urbaine en faveur de l'énergie décarbonée, une ambition qui lui a fait devancer les échéances de la Loi de Transition Energétique et la Croissance Verte.

L'opération en cours pour le réseau de chauffage urbain est véritablement une étape majeure de la stratégie du Grand Reims en faveur de la décarbonation de l'énergie consommée sur son territoire et de l'amélioration de la qualité de l'air. Les enjeux sont forts à l'échelle de cette « intercommunalité XXL » dont le vaste territoire - tantôt rural, tantôt urbain - accueille près de 300 000 habitants répartis dans 143 communes au total.

### **Depuis 2018, le Grand Reims a élaboré un schéma directeur des réseaux de chaleur pour mobiliser un levier d'efficacité environnementale avéré car ils utilisent des énergies renouvelables et de récupération**

Le modèle de la chaufferie urbaine de Croix-Rouge, implantée dans un secteur d'habitat à forte densité, a largement fait ses preuves.

En 2018, la Communauté urbaine et la ville de Reims ont élaboré un schéma directeur des réseaux de chaleur qui a été adopté en 2019. Ce dernier formule des propositions pour permettre le développement cohérent des réseaux existants, ceux de Croix-Rouge, Orgeval et Rema Vert et la création de réseaux supplémentaires (lorsque la densité de population est propice).

Les études technico-économiques conduites en 2020 pour le quartier Europe, un secteur du territoire de Reims présentant une forte proportion de logements collectifs, ont permis de confirmer la faisabilité du projet avec l'ensemble des acteurs concernés. Le secteur Europe présente bien un potentiel fort.

### **Le premier Plan Climat Air Energie (PCAET) du Grand Reims permettra d'atteindre la neutralité carbone en 2050**

« Les collectivités en général ont une responsabilité directe sur 15 % (\*) des émissions de gaz à effet de serre à travers leurs compétences. Notre capacité d'action est du même ordre, voire supérieure si nous parvenons à sensibiliser, entraîner, mobiliser tous les habitants et si chacun d'entre eux devient à son tour un acteur rayonnant de la transition écologique. » détaille Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims.

(\*) source Frances Stratégie

([www.strategie.gouv.fr/espace-presse/solidarites-entre-territoires-un-levier-transition-ecologique](http://www.strategie.gouv.fr/espace-presse/solidarites-entre-territoires-un-levier-transition-ecologique))

La communauté urbaine du Grand Reims s'engage pour devenir un territoire bas carbone. Elle est mobilisée sur plusieurs fronts afin d'organiser, de conduire, de coordonner efficacement l'ensemble des opérations permettant de changer les pratiques et d'atteindre les objectifs de développement durable sur son territoire, le tout en prenant en compte le contexte local et les priorités identifiées pour chaque politique sectorielle.

Actuellement, le Grand Reims mobilise divers leviers d'action :

- Le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 et le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain accompagnent et impulsent le développement de la rénovation de bâtiments apportant une efficacité énergétique).

- Alors que le futur plan de mobilité et que le schéma cyclable du Grand Reims se préparent, des solutions nouvelles se font jour. Citons la création d'un label auto-partage et l'établissement d'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFEm) couvrant le cœur de la ville-centre et la traversée urbaine de Reims, la prise en compte systématique de la problématique des eaux pluviales dans chaque projet d'urbanisation et d'aménagement, le volontarisme pour faire de l'UCPA Sport Station I Grand Reims un modèle écologique, une ambition partagée avec le concessionnaire de cet équipement.

#### **Service presse et relations médias**

[presse@reims.fr](mailto:presse@reims.fr) - [espace presse](#), tél. : 03 26 77 77 40

## À propos de Plurial Novilia

### Plurial Novilia, une société du groupe Action Logement

Acteur majeur de l'habitat social innovant en Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne et dans le Grand Est, Plurial Novilia imagine au quotidien des solutions originales et efficaces afin de répondre aux besoins des collectivités locales et de leurs habitants. Plurial Novilia compte plus de 470 salariés, 13 agences de proximité et un parc immobilier de plus de 36 000 logements répartis en Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne) et en Champagne-Ardenne. La complémentarité de nos métiers, adossée à notre réseau élargi de partenaires professionnels, nous permet d'apporter des réponses à la fois rapides et pertinentes à l'ensemble des problématiques « logement » rencontrées dans les territoires : aménagement, construction, réhabilitation, gestion locative, accession à la propriété, animation, création de lien social...

### Le réseau Action Logement en mouvement

En tant que 1<sup>e</sup> ESH de Champagne-Ardenne et 4<sup>e</sup> société filiale Action Logement, Plurial Novilia inscrit son action dans la dynamique collective forte initiée en 2015. Membre du Pôle Action Logement Immobilier, nous participons activement au déploiement local des politiques du groupe, dont la mission première est de faciliter le logement des salariés pour favoriser l'emploi et donc contribuer à la performance des entreprises et aux dynamiques économiques locales.

### Un acteur au plus proche des territoires

Sous l'égide d'Action Logement, Plurial Novilia contribue aux enjeux « Action Cœur de Ville » et participe massivement et durablement à la rénovation des quartiers de la politique de la Ville, à l'amélioration du parc privé, et à la promotion de la mixité sociale. Engagé depuis avril 2019 au sein du pacte constructif 2020-2022, le bailleur œuvre au quotidien en faveur de la relance de la production neuve et de la transition énergétique du parc HLM. Une démarche placée sous le signe de la proximité, de l'efficacité et de l'innovation.

### Action Logement Groupe

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Avec un patrimoine de plus d'un million de logements, Action Logement contribue aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Le groupe compte 18 000 collaborateurs et collaboratrices en France Métropolitaine et dans les DROM.

### Action Logement Immobilier

« Action Logement Immobilier assure l'organisation des participations d'Action Logement dans les entreprises sociales pour l'habitat et les autres sociétés immobilières du groupe. Action Logement Immobilier veille à la mise en œuvre de la politique immobilière, définie par Action Logement Groupe, tout en respectant l'autonomie de gestion de ses filiales. »

**Contacts presse :** BPR France pour Plurial Novilia

Pierre Bethuel - 01 83 62 88 15 - [pierre@bprfrance.com](mailto:pierre@bprfrance.com)

Séverine Linon - 01 83 62 88 10 - [severine@bprfrance.com](mailto:severine@bprfrance.com)